

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 24/07/2020	Dossier complet le : 24/09/2020	N° d'enregistrement : 2020-0407

1. Intitulé du projet

Projet de construction de 60 logements sociaux Commune
de Trois Ilets - Quartier La Plaine

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ANTILLES GUYANE ETUDES DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne

DIOMANDE GUEFFE

habilitée à représenter la personne morale

Architecte du Maître d'Ouvrage

RCS / SIRET

8 3 7 9 4 7 8 9 4 0 0 0 1 5

Forme juridique S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 47° a Travaux de construction donnant lieu à une autorisation de permis de construire	- Défrichement soumis à autorisation d'une superficie de plus de 5000m2 et de moins de 25 hectares (ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Défrichement, fouilles et terrassement
- Construction de logements sociaux
- Parkings
- Espaces verts et airs de jeux aménagés

4.2 Objectifs du projet

- Répondre aux besoins de logements et notamment les besoins en logements sociaux.
- Rendre compatible la problématique du logement et celle de préservation des espaces verts naturels. Et à cet effet, le défrichement sera limité aux emprises des bâtiments et des parkings. La végétation existante hors emprise des travaux sera conservée.
- Concevoir une architecture bioclimatique respectueuse de l'environnement.
- Exploitation maximale des ressources en énergies renouvelables par la couverture de l'ensemble des besoins énergétiques avec le photovoltaïque et la biomasse en injectant le surplus dans le réseau public.
- Economies dans la consommation énergétique des bâtiments par une isolation thermique intégrée et une ventilation naturelle traversante.
- Récupération des eaux pluviales de toiture pour l'alimentation des w.c. et des lave-linges
- Récupération des eaux de ruissellement pour l'arrosage des espaces verts en saisons sèches.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Délimitation des massifs existants à conserver. cf. plan de repérage et notice joints
- Implantation des plate-formes sous l'emprise des bâtiments, parking et voiries.
- Exécution des défrichements nécessaires
- Réalisation des travaux
- Plantation d'arbres et aménagements d'espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Entretien des espaces verts aménagés.
- Maintenance des bâtiments et des équipements de production d'énergie et d'eaux chaudes solaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de l'examen au cas par cas.

Demande d'autorisation de défrichement, demandes d'autorisation d'urbanisme (PA/PD/PC) et déclaration ou demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie totales des parcelle	- 10 438 m2
- Emprise au sol des bâtiments	- 2 087,60 m2
- Voiries, parkings et espaces verts aménagés	- 2 637,40 m2
- Surface totale défrichée	- 10 438 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse du projet :
Commune des Trois Ilets
Quartier La Plaine
Lieu-dit Thomas

Coordonnées géographiques¹ Long. 61° 03' 40" W Lat. 14° 31' 09" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	- <u>Défrichement</u> : - Produits de débardage : revendus ou séchés et broyés en vue d'une incorporation dans le béton pour isolation thermique et phonique - Déchets verts : revalorisés en compostage - <u>Terrassements généraux</u> : - Décapage des terres végétales et réemploi pour les espaces verts et plantations - Déblais : 5 010,24 m3. Utilisation en remblais. Excédents évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	<u>Aménagements VRD</u> : - Apport de matériaux pour remblais de voiries, parkings et tranchées : 1 582,44 m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Apport de matériaux pour rechargement ou remblais sous voirie et parking en provenance du territoire de La Martinique (Parc naturel de La Martinique créé par arrêté du 24 août 1976 et renouvelé successivement par décrets n° 97-263 du 14 mars 1997, n°2007-347 du 14 mars 2007 et n°2012-1184 du 23 octobre 2012).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	- Risques sismiques - Risques cycloniques - Aléa moyen - mouvements de terrain - impliquant l'application de prescriptions particulières en matière de construction de certaines parties des ouvrages du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale en raison de la non existence d'impacts notables sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☒

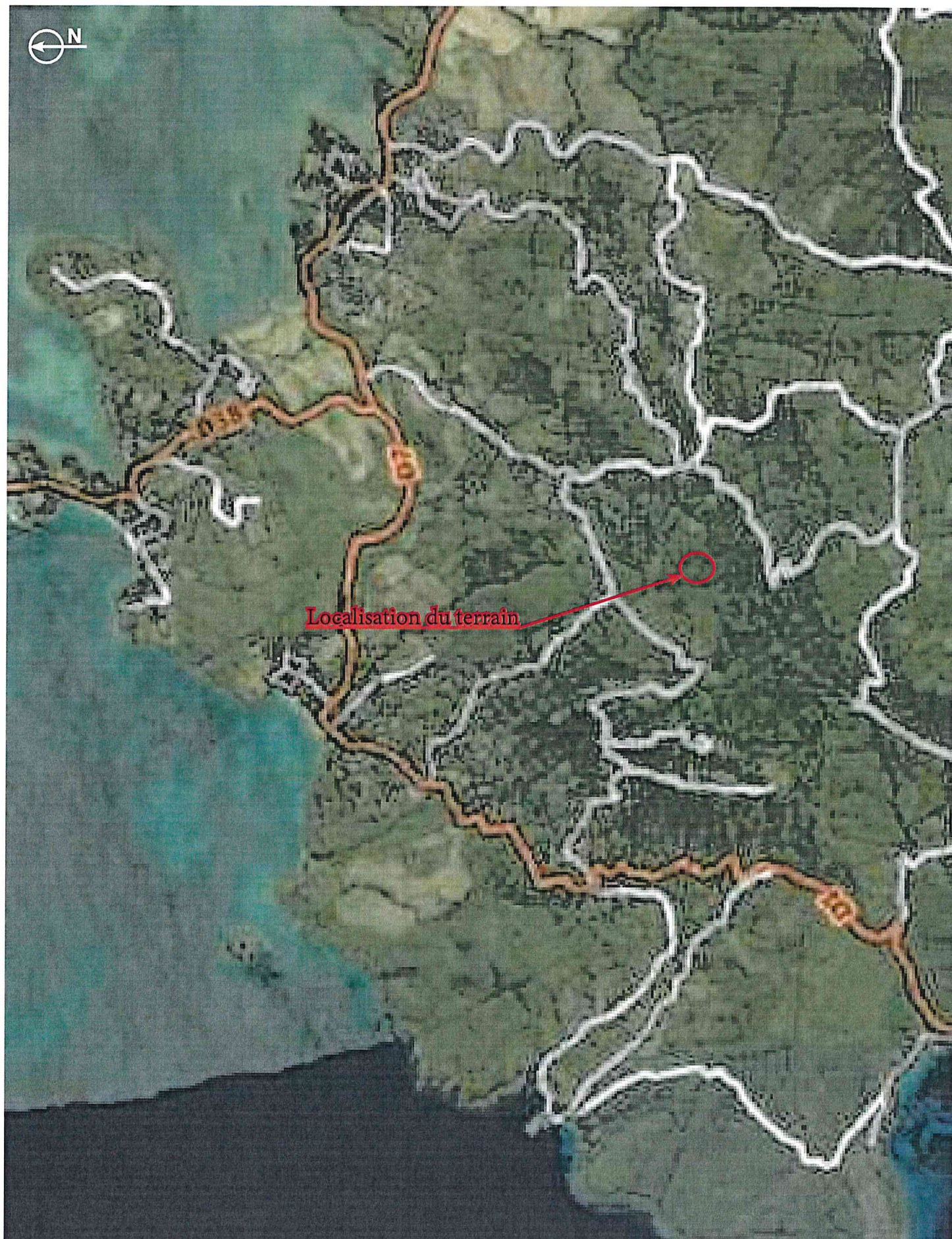
Fait à Saint Joph

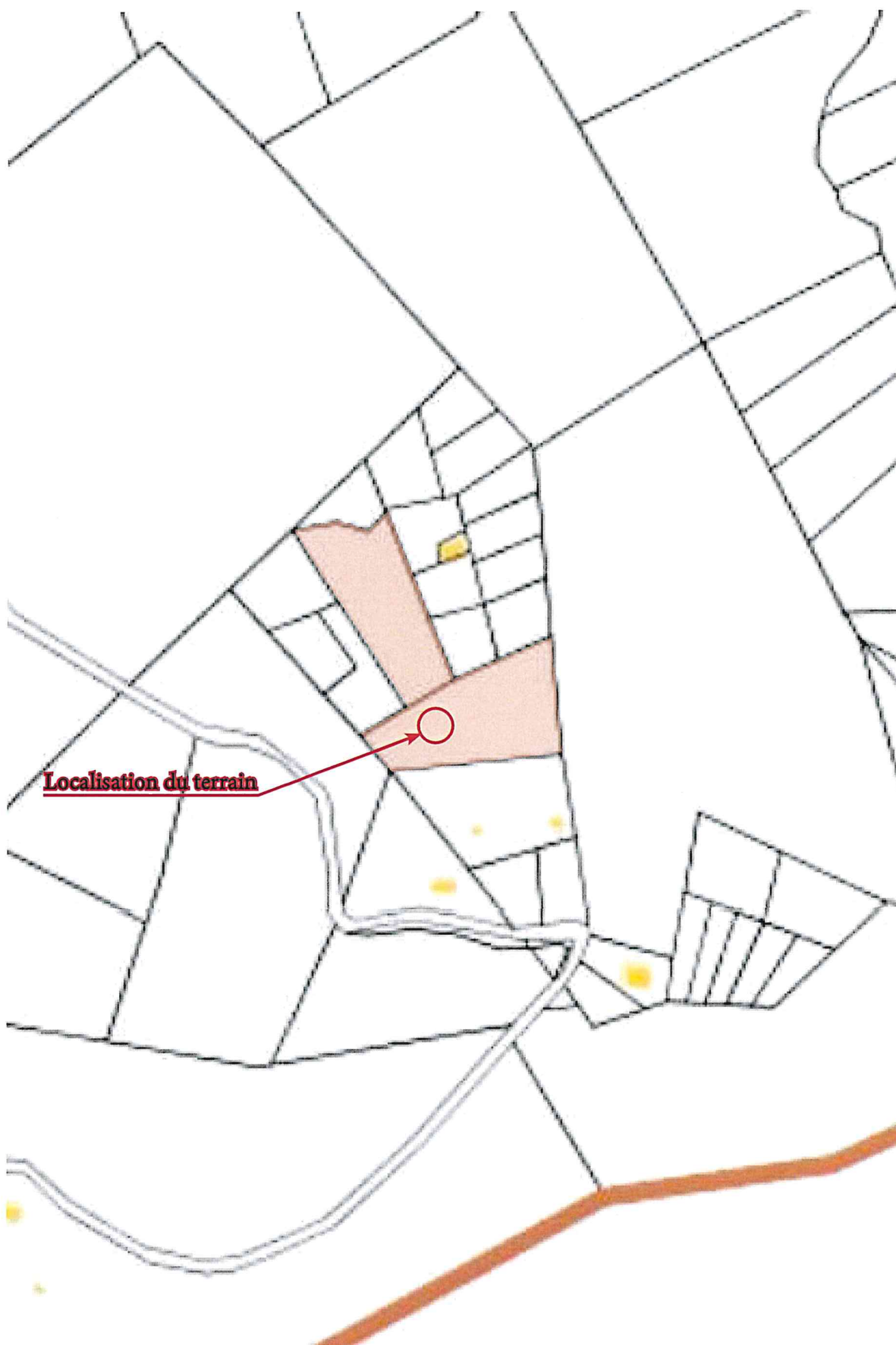
le, 30 juin 2020

Signature

A.G.E.D.
Antilles Guyane Etudes Developpement
3, rue Osman Duquesnay
97212 SAINT JOSEPH
Tel. 00 33 (0)6 50 64 30 72

[Handwritten signature]





Département :
MARTINIQUE

Commune :
TROIS ILETS

Section : I
Feuille : 000 I 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 14/09/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

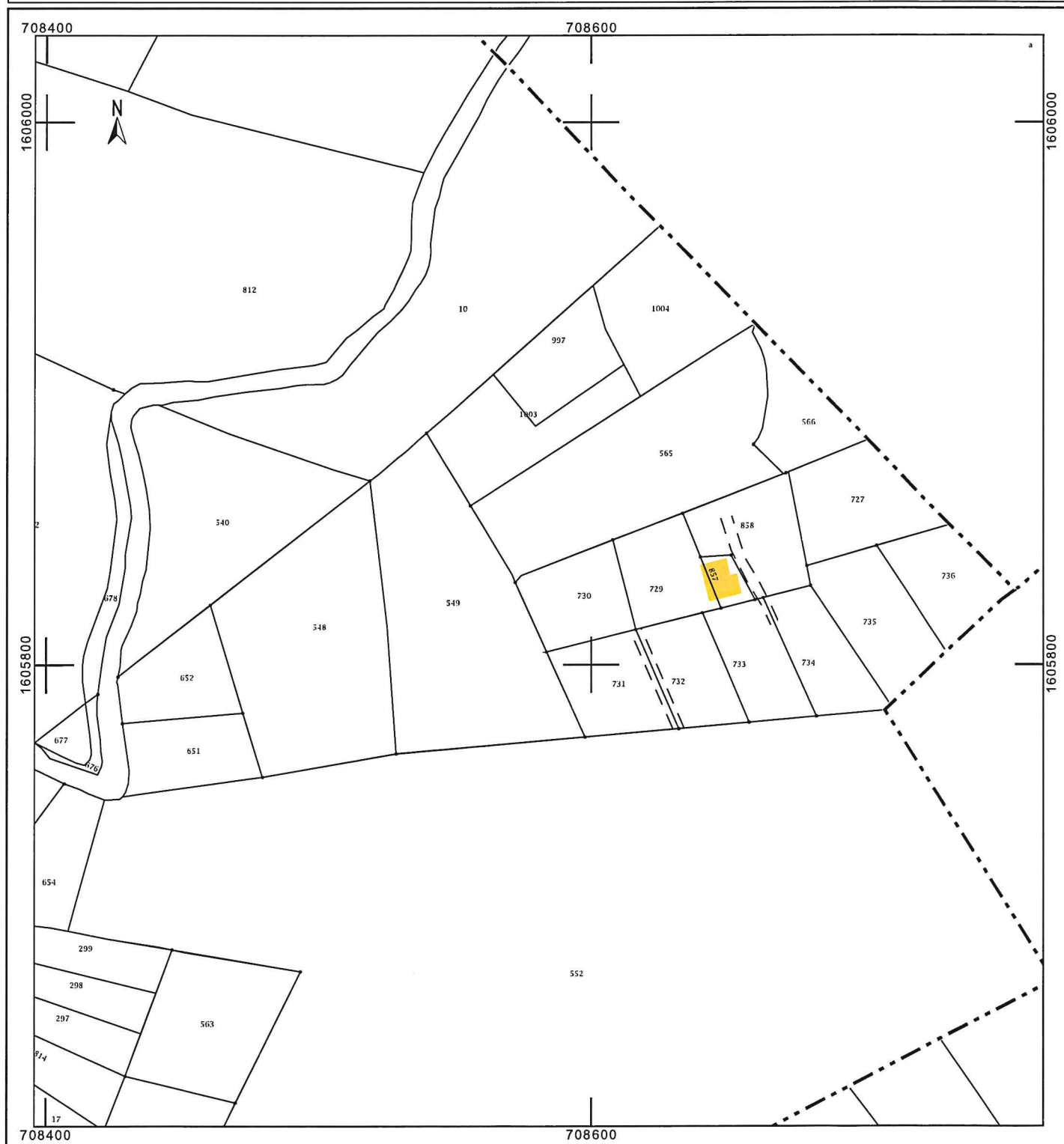
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

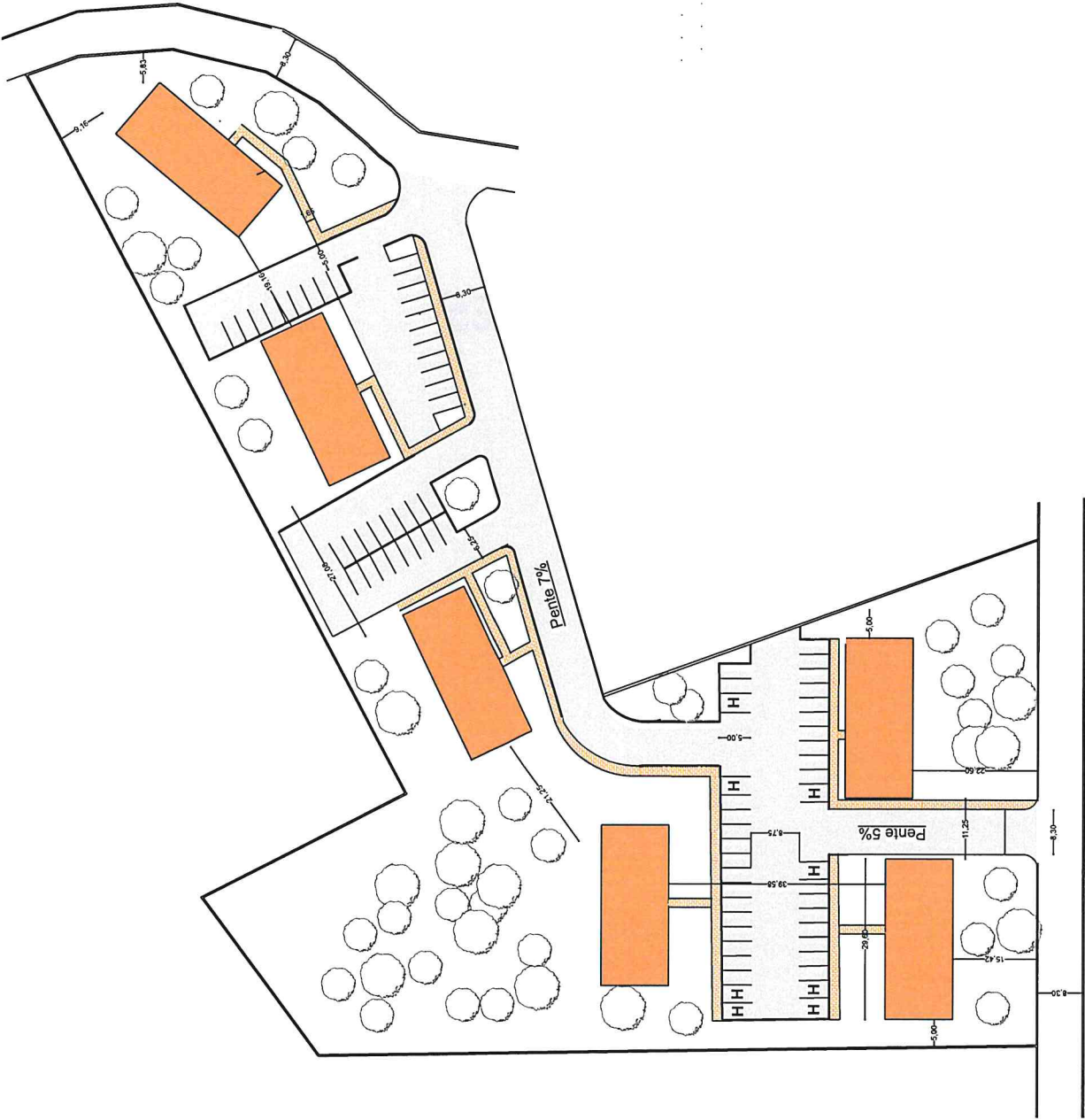
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PLAN DE MASSE

PC 2



PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Projet			
Adresse du projet	Quartier La Plaine - 97229 Trois Ilets		
Maîtrise d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay - 97212 Saint Joseph	Tel. : 09 50 64 39 72
Maîtrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN 972	Avenue Saint John Perse - 97200 Fort de France	Tel. : 06 96 16 25 52
Document	PC	PLAN DE MASSE	Echelle : 1/240

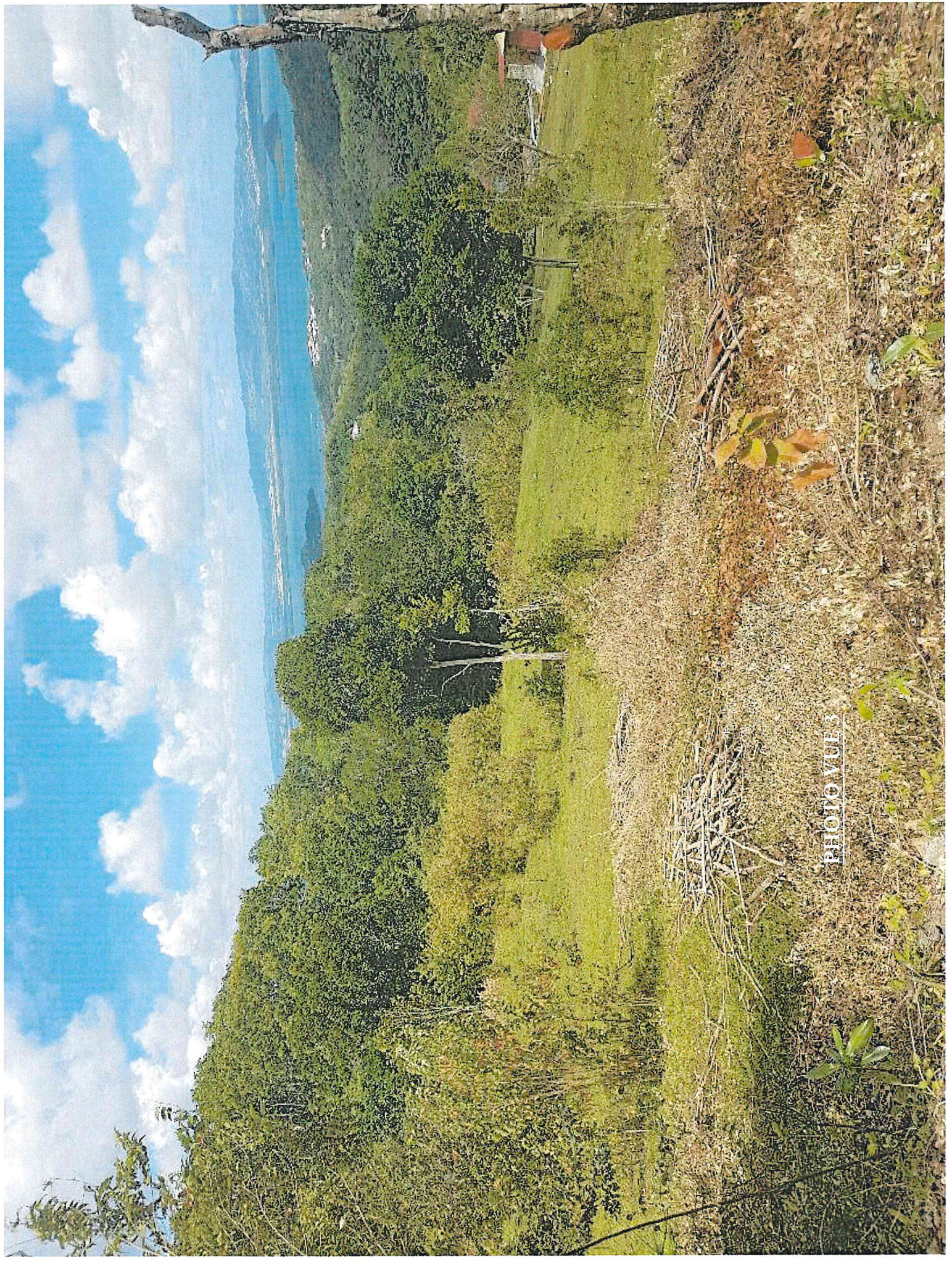
PLANS ET COUPES

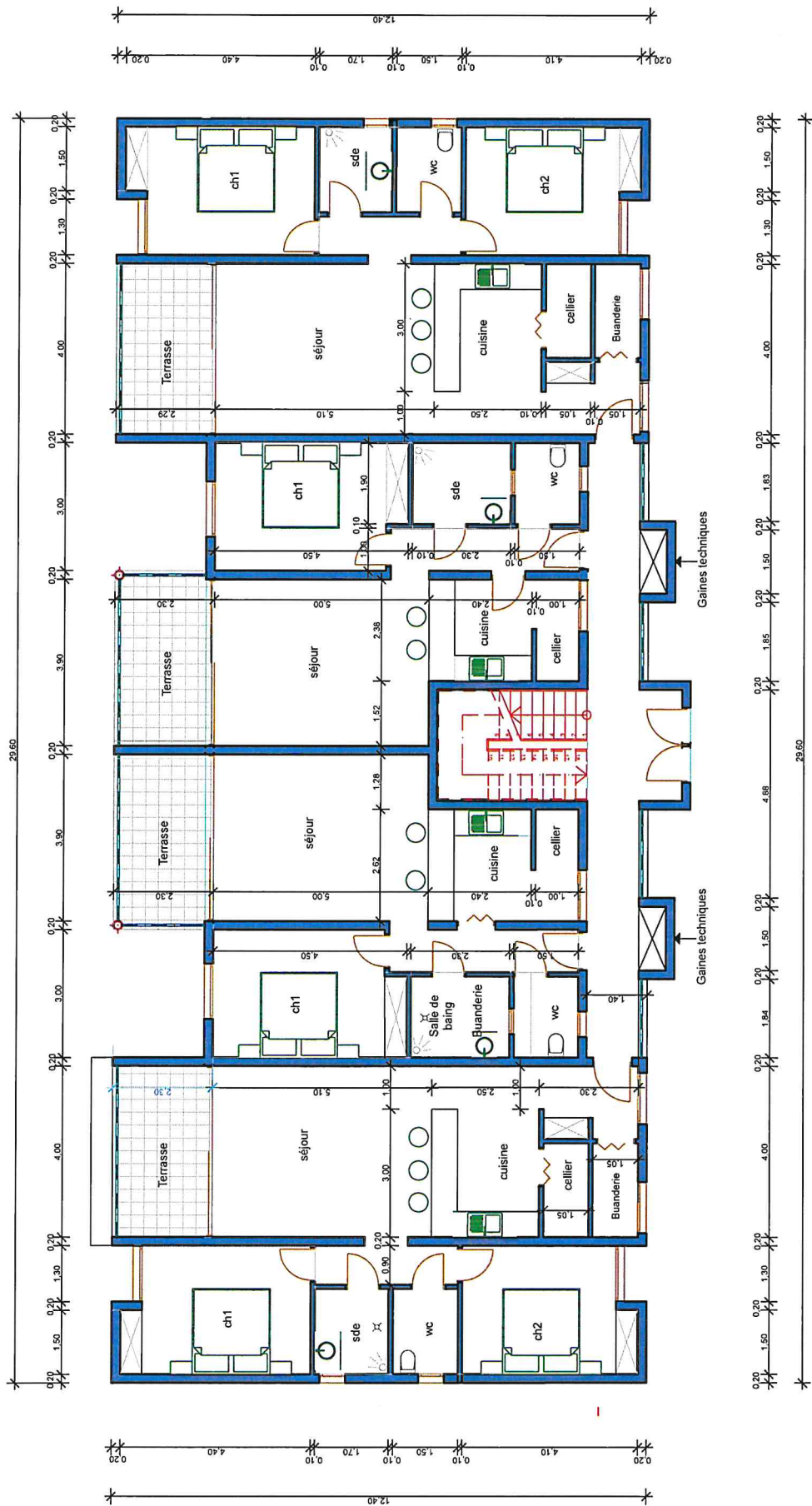
PC 3



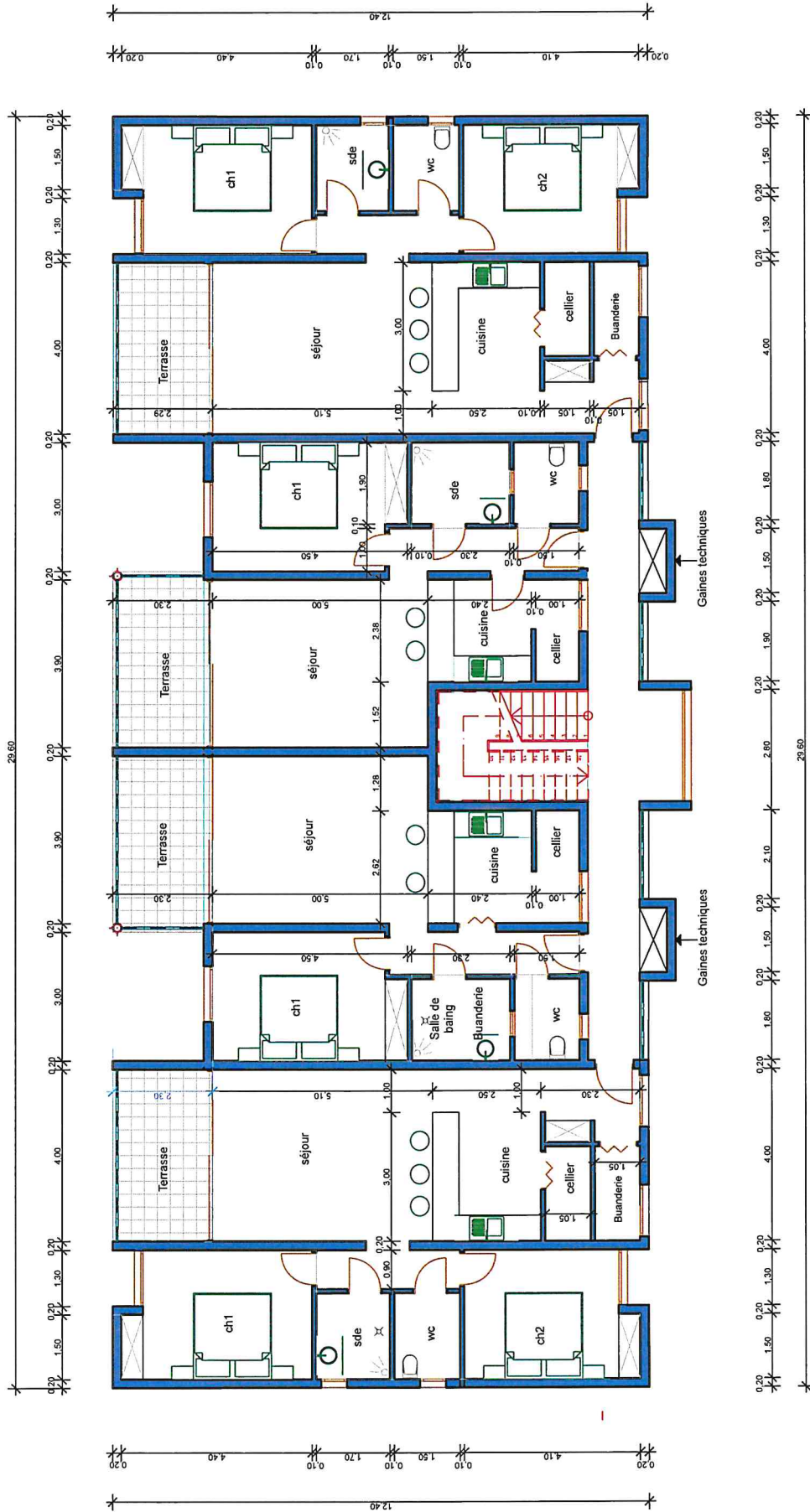


Photo vue 2

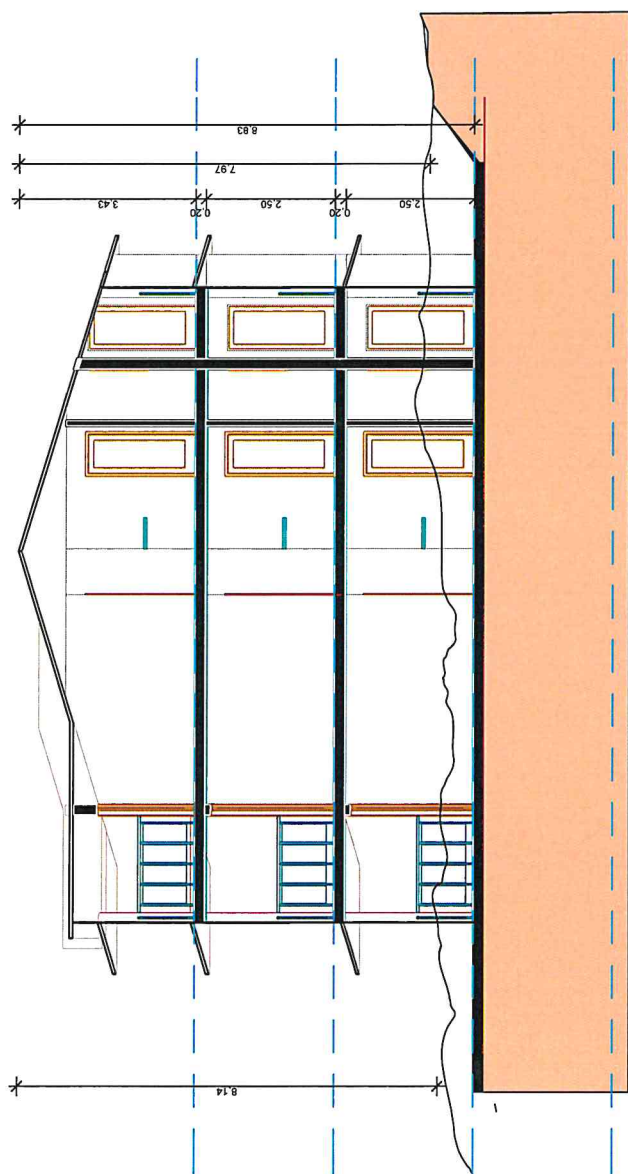




CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Projet	Adresse du projet	Commune des Trois Îlets Lieu-dit La Plaine	
	Maitrise d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay 97212 Saint Joseph
	Maitrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse 97200 Fort de France
Document	PC		PLAN DU RDC
			Echelle : 1/100



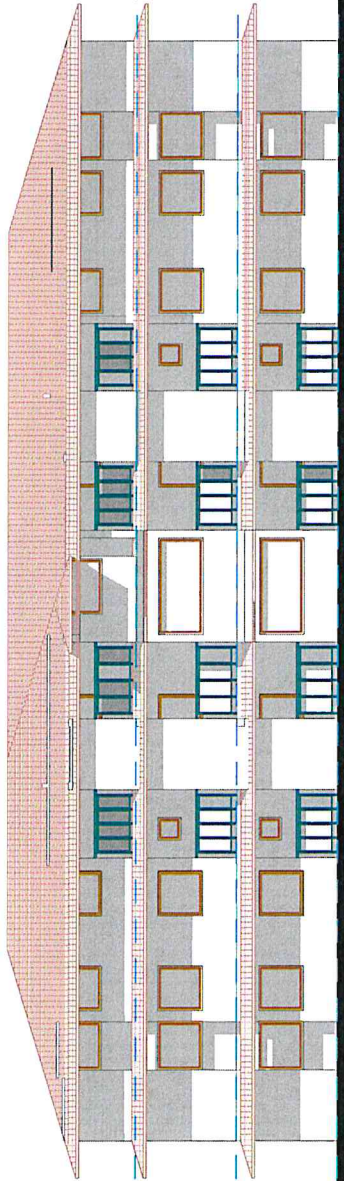
CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Projet	Commune des Trois Ilets Lieu-dit La Plaine		
Adresse du projet	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay	97212 Saint-Joseph Tel. : 09 50 64 39 72
Maîtrise d'ouvrage	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse	97200 Fort de France Tel. : 06 96 16 25 52
Maîtrise d'œuvre			
Document	PC	PLAN DES ETAGES COURANTS	
			Echelle : 1/100



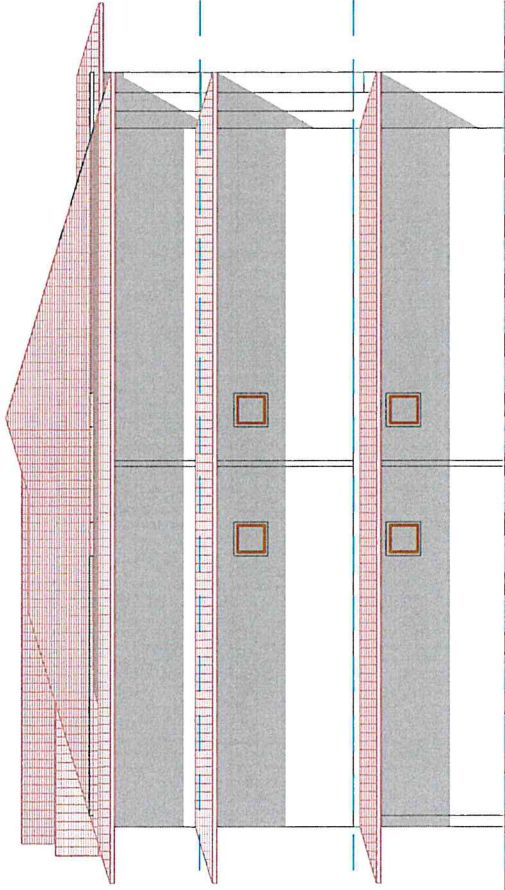
CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
Projet		
Adresse du projet	Commune des Trois Ilets Lieu-dit La Plaine	
Maitrise d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Orman Duquesnay 97212 Saint Joseph Tel. : 09 50 64 39 72
Maitrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse 97200 Fort de France Tel. : 06 96 16 25 52
Document	PC	COUPE DE PRINCIPE Echelle : 1/100

FACADES ET PLAN DE TOITURE

PC 5

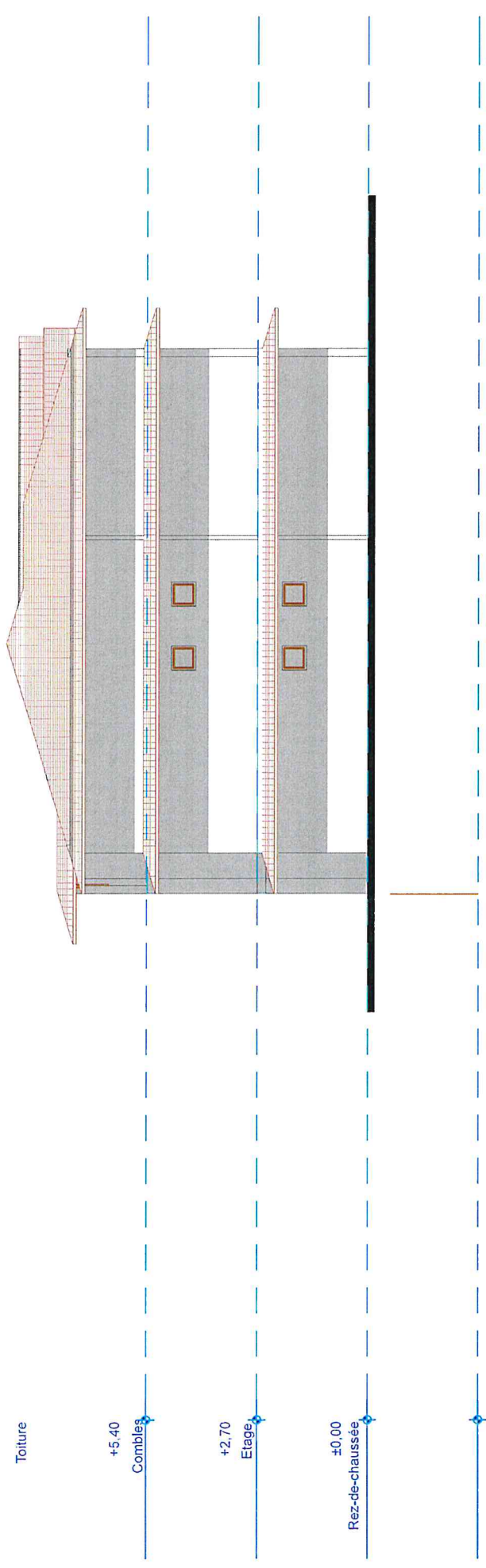


Projet	CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Adresse du projet	Commune des Trois Ilôts Lieu-dit La Plaine			
Maître d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay	97212 Saint Joseph	Tel. : 09 50 64 38 72
Maître d'œuvre	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse	97200 Fort de France	Tel. : 06 96 16 25 52
Document	PC	Façade Sud		Echelle : 1/100

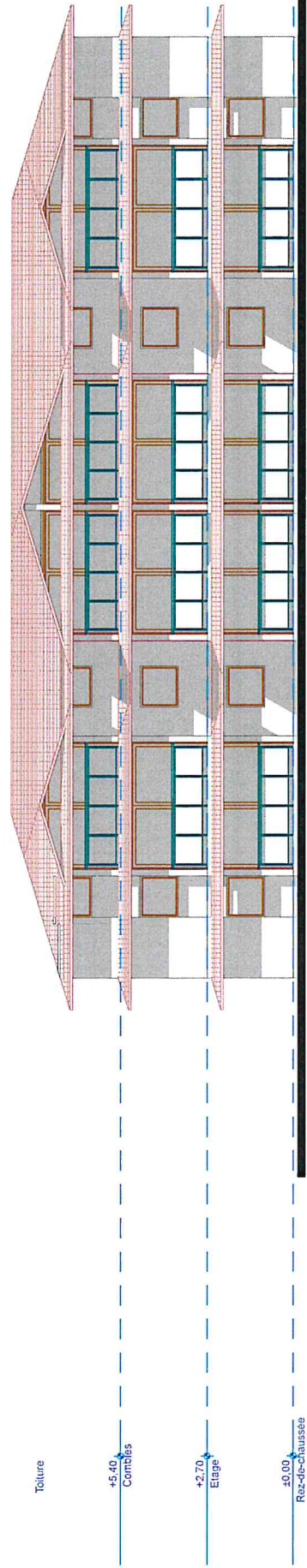


-2,70
Sous-sol

Projet	CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Adresse du projet	Commune des Trois Ilets Lieu-dit La Plaine			
Maîtrise d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay	97212 Saint Joseph	Tel. : 09 50 64 39 72
Maîtrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse	97200 Fort de France	Tel. : 06 96 16 25 52
Document	PC	Façade Ouest		Echelle : 1/100



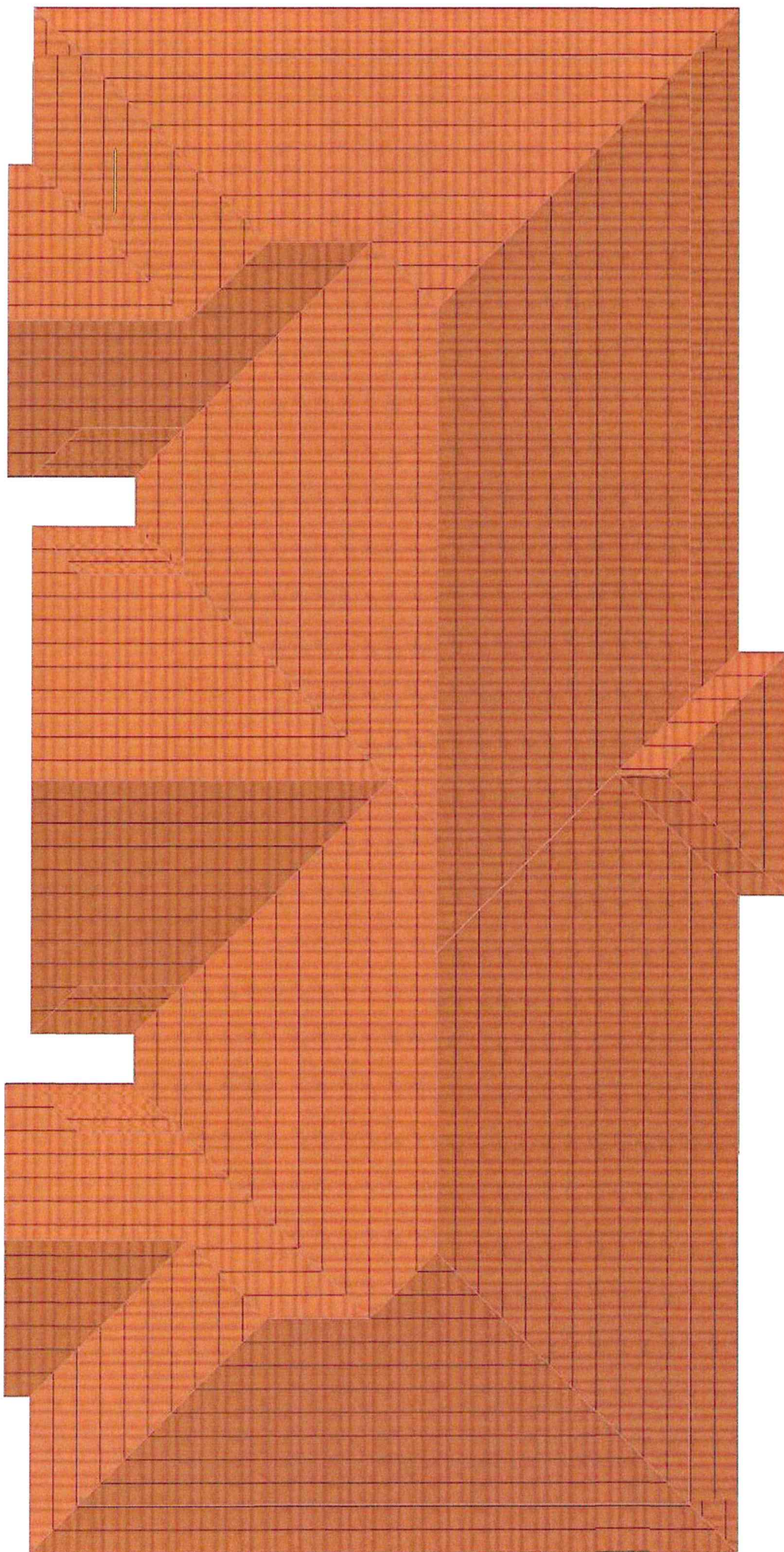
CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Projet			
Adresse du projet	Commune des Trois Ilets	Lieu-dit La Plaine	
Maîtrise d'ouvrage	A.G.E.D.	3, Rue Osman Duquesnay	97212 Saint Joseph Tel. : 09 50 64 39 72
Maîtrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN	Av. St John Perse	97200 Fort de France Tel. : 06 96 16 25 52
Document	PC	Façade Est	Echelle : 1/100



CONSTRUCTION DE 6 BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
Projet	Commune des Trois Ilets - Lieu-dit La Plaine			
Adresse du projet	3, Rue Osmar Duquesnay 97212 Saint Joseph			
Maitrise d'ouvrage	A.G.E.D.	Av. St John Pierre 97200 Fort de France		
Maitrise d'oeuvre	ARCHIDESIGN			
Document	PC	Echelle : 1/100		



Perspective



PLAN DE TOITURE